Consignes d'utilisation

Prélèvement d'échantillon de procédé (Bactéries et moisissures cultivables, structures mycologiques)

Secteur : Risques biologiques

Analyse

- Identification de bactéries cultivables (Méthode IRSST 341)
- Identification de moisissures cultivables (Méthode IRSST 340)
- Évaluation de structures mycologiques par examen microscopique (Méthode IRSST 360)

Pour l'**identification bactérienne** par culture (procédés liquides seulement), le résultat pourra être fourni au genre ou à l'espèce, selon la demande du client (ex : *Enterobacter* sp. ou *Enterobacter cloacae*) et inclura un dénombrement, exprimé en UFC/ml.

Pour l'**identification mycologique** par culture (procédés liquides et solides), le résultat pourra être fourni au genre ou à l'espèce, selon la demande du client (ex : *Aspergillus* sp. ou *Aspergillus fumigatus*) et inclura un dénombrement, exprimé en UFC/ml ou UFC/g.

Pour l'analyse de **structures mycologiques** (procédés solides seulement), la densité de moisissures sera exprimée comme étant négligeable, de densité faible (+), moyenne (++) ou élevée (+++). Lorsque possible, une identification du groupe ou du genre pourra être fournie (ex : *Aspergillus/Penicillium* ou *Stachybotrys* sp.).

Matériel d'échantillonnage

Matériel	Numéro IRSST inventaire
Contenant stérile – procédé liquide	5564
Contenant stérile – procédé solide	5566
Étiquette avec un numéro d'échantillon (numéro IRSST)	Inclus



Équipement de protection

Le port de gants et de lunettes de sécurité est recommandé lors du prélèvement. D'autres EPI sont possiblement à prévoir selon les règles en vigueur dans le milieu de travail.

Lorsque imprimé, ce document est non contrôlé. SVP vous référer au document disponible sur support informatique
No. Révision : 6.0 - Date de diffusion: 2026-6-3

Consignes d'utilisation

Prélèvement d'échantillon de procédé (Bactéries et moisissures cultivables, structures mycologiques)

Échantillonnage

Manipulation des contenants

- Veillez à respecter les conditions générales d'asepsie lors de l'échantillonnage (i.e. bien se laver et sécher les mains, ne pas ouvrir le contenant d'échantillonnage avant le prélèvement, ne pas contaminer l'intérieur du couvercle par les mains ou tout autre objet, limiter au minimum l'exposition à l'air libre du contenant, réduire les manipulations inutiles lors du prélèvement).
- Ne pas utiliser si le sceau de sécurité scellé est brisé.

1. Procédé liquide

1.1. Prélever le liquide dans un contenant stérile (5564).

1.2. Refermer adéquatement le contenant et essuyer l'extérieur, au besoin.

1.3. Apposer un numéro d'échantillon IRSST sur le contenant.

2. Procédé solide

2.1. Utiliser des outils propres, idéalement stériles, pour le prélèvement.

2.2. Déposer le morceau prélevé dans un contenant stérile (5566). Si l'échantillon est destiné seulement à l'analyse de structures mycologiques, celui-ci peut être déposé dans un sac propre pouvant être refermé (type Ziploc^{MD}).

2.2.1. La quantité de matériel fourni doit être suffisante pour permettre une analyse adéquate au laboratoire (minimalement l'équivalent d'une cuillère à table).

2.3. Refermer adéquatement le contenant et essuyer l'extérieur, au besoin.

2.4. Apposer un numéro d'échantillon IRSST sur le contenant stérile.

3. Identifier le lieu prélevé et les autres informations pertinentes pour l'analyse de vos résultats sur vos feuilles terrain.

4. Remplir la demande d'analyse en sélectionnant les analyses requises parmi les choix suivants.

4.1. **Pour les procédés liquides**

« Dénombrement bactérien – Liquide »

« Identification bactérienne – Liquide »

« Dénombrement Gram négatif – Liquide »

« Identification bactérienne Gram négatif – Liquide »

« Dénombrement mycologique - Liquide »

« Identification mycologique - Liquide »

« Legionella – culture » → Pour cette analyse, veuillez consulter spécifiquement la consigne d'échantillonnage I-MAT-025 Prélèvements pour l'analyse de Legionella pneumophila et Legionella spp. par culture

Lorsque imprimé, ce document est non contrôlé. SVP vous référer au document disponible sur support informatique
No. Révision : 6.0 - Date de diffusion: 2026-6-3

Consignes d'utilisation

Prélèvement d'échantillon de procédé (Bactéries et moisissures cultivables, structures mycologiques)

4.2. **Pour les procédés solides**

« Structures mycologiques – Procédé »

« Dénombrement mycologique – Solide »

« Identification mycologique – Solide »

« Legionella – ddPCR » → Pour cette analyse, veuillez consulter spécifiquement la consigne d'échantillonnage I-MAT-037 Prélèvements pour l'analyse de Legionella pneumophila et Legionella spp. par biologie moléculaire — ddPCR

Lorsqu'une identification est demandée, il est important de mentionner le niveau d'identification souhaité (genre ou espèce) ainsi que le nombre de microorganismes à identifier (1, 2, ou 3 prédominants ou total) sur la demande d'analyse.

Remarque

Pour une recherche de **microorganisme spécifique**, il est important de vérifier au préalable auprès du laboratoire de microbiologie, qui confirmera si l'analyse est possible.

Le cas échéant, il est important de mentionner le microorganisme recherché sur la demande d'analyse (section « Remarques »), car il peut être nécessaire d'utiliser des conditions de croissance spécifiques lors de la mise en culture au laboratoire.

Expédition des échantillons

- L'envoi de témoin n'est pas nécessaire.
- Les échantillons pour lesquels une analyse par culture est demandée doivent arriver au laboratoire dans un **délai maximum de 48 heures** après échantillonnage, accompagnés d'une copie de votre demande d'analyse ClicLab ou du SISAT.
- Prendre les précautions nécessaires pour éviter que les échantillons subissent des températures extrêmes (gel ou chaleur).
 - L'utilisation de blocs réfrigérants (Ice Pack) n'est requise qu'en période estivale seulement. Veiller à ce que le bloc réfrigérant ne soit pas en contact direct avec les échantillons, par exemple en l'enroulant dans du papier essuie-mains.

Contact : risquesbio@irsst.qc.ca

Référence :

Environex. (2020). Protocole d'échantillonnage d'eau potable (ENVX-ECH-03, niveau 3, version 4, révision 2).

Lorsque imprimé, ce document est non contrôlé. SVP vous référer au document disponible sur support informatique
No. Révision : 6.0 - Date de diffusion: 2026-6-3